



DIEC/21-881-1914 du 08/03/2021

OLYMPIADES DE MATHÉMATIQUES

Références : Note de service n°2015-175 du 27 octobre 2015 publiée au BOEN N°41 du 5 novembre 2015 -
Eduscol : <https://eduscol.education.fr/1966/olympiades-nationales-de-mathematiques>

Destinataires : Mesdames et messieurs les proviseurs des lycées généraux et technologiques publics et privés sous contrat

Dossier suivi par : Mme LAURENT - Tel : 04 42 91 71 87 - Courriel : liliane.laurent@ac-aix-marseille.fr - Mme RIPERTO - Tel : 04 42 91 71 83 - Courriel : catherine.riperto@ac-aix-marseille.fr

L'épreuve se déroulera **le mardi 23 mars 2021 de 13h à 17h15** (maximum), en deux parties de deux heures chacune, séparées d'un intermède compris entre cinq et quinze minutes. Chaque partie est composée de deux exercices : le premier s'appuie sur le programme de seconde générale et technologique, et le second est décliné selon que le candidat a suivi ou non l'enseignement de spécialité en première de la voie générale. Les sujets sont distribués au début de chacune des parties.

La première partie est consacrée aux exercices choisis par le jury national. Chaque candidat doit résoudre individuellement deux exercices.

La seconde partie de l'épreuve est consacrée à la résolution d'exercices académiques.

Lors de la seconde partie académique, les candidats devront concourir par binôme, si possible mixte. Chaque binôme ne rend qu'une seule copie. Les changements ne sont pas autorisés. Néanmoins, si un candidat inscrit en binôme se retrouve seul le jour de l'épreuve du fait de l'absence de son équipier(ère) il peut concourir individuellement ou avec un autre élève dans le même cas que lui, sous réserve que les organisateurs sur place l'y autorisent.

Toutes les modifications effectuées en cas de force majeure devront être signalées par écrit lors de l'envoi des copies pour corrections par le responsable.

Les centres d'épreuves sont les lycées d'origine des candidats.

Les lycées, centres d'épreuves, recevront les sujets dupliqués en nombre suffisant accompagnés des listes d'émargement et si besoin les copies de composition modèle EN et le papier brouillon, seront à demander au rectorat. Il n'est pas prévu d'intercalaire millimétré ENm.

Pour l'édition 2021, la circulaire n° 2015-178 du 1^{er} octobre 2015 relative à l'utilisation des calculatrices électroniques entre en application (cf bulletin académique n°837 du 16 décembre 2019).

L'organisation de l'épreuve n'est pas prise en compte par le logiciel national CYCLADES.

Les lycées d'origine des candidats rempliront les convocations en fonction des annexes jointes et les remettront aux candidats.

La surveillance de l'épreuve est assurée par les professeurs de mathématiques.

Au début de l'épreuve, les candidats émargent les listes alphabétiques transmises par le rectorat aux centres d'épreuves. Les listes et le modèle de convocation au format Word seront transmises par la PNE BACGT.

Les copies non anonymées et les listes alphabétiques émargées seront adressées en courrier recommandé par les centres d'épreuves **le mercredi 24 mars au Lycée Jean Perrin 74 Rue Verdillon 13010 Marseille à l'attention de Mme Magali DUCREUX**, secrétariat des olympiades de mathématiques.

Je vous remercie pour votre implication.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des examens et concours

OLYMPIADES ACADEMIQUES DE MATHEMATIQUES – ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

CONVOCATION INDIVIDUELLE

Monsieur Madame

Nom : Prénom :

Né(e) le :

Candidat(e) aux Olympiades de mathématiques année 2020-2021

Est convoqué(e) pour subir l'épreuve correspondante :

Le mardi 23 mars 2021 de 13h à 17h

Au lycée

Fait à , le

Signature du chef d'établissement.

Cachet de l'établissement.

Nota : *Le candidat devra se présenter 15 minutes avant le début de l'épreuve, muni de la présente convocation et d'une pièce d'identité avec photographie. Les candidats ne sont pas autorisés à quitter la salle de composition avant la fin de l'épreuve.*

L'usage de la calculatrice avec un mode examen et du matériel usuel (compas, équerre, règle graduée ...) est autorisé.

La calculatrice sera mise en mode examen à la demande du surveillant.

OLYMPIADES DE MATHEMATIQUES ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

DEPARTEMENT / VILLES	CENTRES D'EPREUVES	Candidats
ALPES DE HAUTE PROVENCE (04)		
<i>MANOSQUE</i>	ITER	20
<i>SISTERON</i>	PAUL ARENE	4
HAUTES ALPES (05)		
<i>BRIANCON</i>	ALTITUDE	8
<i>GAP</i>	SAINT JOSEPH	36
	DOMINIQUE VILLARS	10
BOUCHES DU RHONE (13)		
<i>AIX EN PROVENCE</i>	LA NATIVITE	68
	MILITAIRE	22
	DUBY	6
<i>AUBAGNE</i>	JOLIOT CURIE	16
<i>LA CIOTAT</i>	MEDITERRANEE	6
	LUMIERE	18
<i>MARSEILLE</i>	MARSEILLEVEYRE	26
	PERRIN	30
	PROVENCE	6
	THIERS	64
	CHEVREUL BLANCARDE	26
	LACORDAIRE	50
	NOTRE DAME DE SION	4
	MANDELA	4
	SIMONE VEIL	24
	DAUMIER	15
<i>MARTIGUES</i>	LANGEVIN	34
	LURCAT	34
<i>MIRAMAS</i>	JEAN COCTEAU	6
	RIMBAUD	2
<i>SALON DE PROVENCE</i>	VIALA LACOSTE	28
	ADAM DE CRAPONNE	30
<i>ST MARTIN DE CRAU</i>	SAINT CHARLES	1
VAUCLUSE (84)		
<i>CARPENTRAS</i>	MARIE PILA	32
<i>ORANGE</i>	SAINT LOUIS	12
<i>PERTUIS</i>	VAL DURANCE	20
<i>VAISON LA ROMAINE</i>	STEPHANE HESSEL	42
<i>AVIGNON</i>	MISTRAL	20
<i>CAVAILLON</i>	DAUPHIN	2
Total général		726